



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 22 octobre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « fruits et légumes » de FranceAgriMer du 16 octobre 2012 : un Conseil de « rentrée » avec un focus sur la situation des marchés et les grandes orientations de la promotion et des études économiques pour 2013

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées s'est réuni le 16 octobre 2012, sous la présidence de Patrick Trillon. L'économie de la filière fruits et légumes était à l'ordre du jour de ce Conseil de « rentrée ».

Un marché bien orienté pour les fruits et légumes d'automne, une consommation des ménages portée sur les fruits et les pommes de terres, un déficit très marqué des échanges en fruits et en légumes

Le marché des fruits et légumes d'automne est dans l'ensemble bien orienté, tant en fruits qu'en légumes. En légumes, sauf en tomate et concombre qui rencontrent plus de difficultés, les marchés de l'endive, de la carotte et du chou-fleur (qui a connu un mois d'août plus difficile) se situent au-dessus des références. Du fait des incidents climatiques du printemps, l'offre en pomme et poire d'automne est inférieure à la demande. Quant à la campagne raisin, elle se déroule avec des prix au-dessus de la référence. À noter, il n'y a eu aucune déclaration de crise conjoncturelle sur les fruits et légumes depuis le 5 septembre dernier.

Entre le 26 décembre 2011 et le 9 septembre 2012, les quantités de fruits achetées par les ménages français pour leur consommation à domicile ont augmenté de 3,7 % par rapport à 2011 et de 0,5 % par rapport à la moyenne 2007/11. Les achats de légumes des ménages pour leur consommation à domicile ont représenté 5,8 tonnes, soit - 2,5 % par rapport à 2011 et - 1,5 % par rapport à la moyenne cinq ans. Une reprise des achats est toutefois observée depuis le 14 mai 2012.

Toujours sur la période du 26 décembre 2011 au 9 septembre 2012, près de 47,7 % des ménages français ont déclaré avoir acheté des pommes de terre pour leur consommation à domicile, soit un taux de pénétration en hausse de 4,6 % par rapport à 2011 et de 5,8 % par rapport à 2007/11. Le volume de ces achats correspond à 1,9 tonne, soit 10,6 % de plus qu'en 2011 et 6,7 % de plus que sur la moyenne cinq ans.

De janvier à août 2012, la balance commerciale française est déficitaire en ce qui concerne les fruits frais (2,19 milliards d'euros d'importations contre seulement 0,93 milliard d'euros d'exportations). Le déficit en légumes frais atteint les 520 millions d'euros. À l'inverse, la balance commerciale française de la pomme de terre est excédentaire (+ 155 millions d'euros). Globalement, le déficit commercial des échanges de janvier à août 2012 est le plus mauvais de ces trois dernières années.

Cf. pour en savoir plus : *Note de conjoncture fruits et légumes de FranceAgriMer*, 16 octobre 2012.

Tomate : le bilan de campagne 2011

Les membres du Conseil ont pris connaissance du bilan de campagne 2011 de la tomate : crises conjoncturelles et crise sanitaire très médiatisée ont ponctué cette campagne, avec des niveaux de prix en net décrochage sur ceux de 2010 et une production plus importante.

Durant la campagne 2011, la production française de tomate a été assez élevée en raison d'une précocité du calendrier de production et d'un bon niveau de rendements. Les volumes produits, corrélés à différents facteurs, ont entraîné un décrochage des prix. La crise E.Coli, survenue au mois de mai, ainsi que la demande peu importante durant la période estivale ont été en partie à l'origine du faible niveau des prix.

Concernant le marché à la consommation, 95,3 % des ménages français ont acheté des tomates fraîches pour leur consommation à domicile au cours de l'année 2011, soit un taux de pénétration en augmentation de 0,3 % par rapport à 2010.

À noter, la perte de parts de marchés en volume sur le hard discount depuis quelques années. À l'inverse, les parts de marché progressent pour les primeurs à la fois par rapport à 2010 et par rapport à la moyenne 2007/10.

Cf. pour en savoir plus : *La tomate. Bilan de la campagne 2011, octobre 2012, FranceAgriMer.*

Promotion : bilan des actions 2012 et orientations stratégiques 2013 pour la filière

Les services de FranceAgriMer ont présenté au Conseil un bilan des actions de promotion menées en 2012 dans les secteurs des fruits et légumes frais, des fruits et légumes transformés et de la pomme de terre primeur et de conservation. À l'occasion de cette présentation, les membres du Conseil ont pu poursuivre leur réflexion sur la définition des grandes orientations de la stratégie de promotion de la filière « fruits et légumes » pour 2013.

Dans le cadre d'une stratégie globale de filière, il s'agit de conserver les parts de marché sur la France (ce qui est essentiel pour la production française) et de soutenir l'exportation (sur le marché européen et sur les marchés des pays tiers), en mettant en place des stratégies différenciées par secteur (fruits et légumes frais, fruits et légumes transformés, pomme de terre), tout en identifiant les pays et zones cibles, les publics cibles et les actions prioritaires

« Stratégie nationale pour des programmes opérationnels durables » : présentation des principales conclusions du rapport d'évaluation

Lors de la réforme de l'organisation commune de marché (OCM) des fruits et légumes en 2007, la France a établi, conformément à la réglementation communautaire, une « stratégie nationale pour des programmes opérationnels durables ». Ce document, qui résulte d'un travail de concertation entre les Pouvoirs publics et les représentants des différentes filières des fruits et légumes frais et transformés, fixe, pour la période 2008/13, les orientations retenues par la France pour le financement des programmes opérationnels des organisations de producteurs de fruits et légumes, les objectifs poursuivis, les mesures retenues pour y parvenir et leurs modalités de mise en œuvre.

En application de la réglementation, la France a l'obligation, comme tous les États membres, de procéder à une évaluation à mi-parcours de cette stratégie nationale et de transmettre les conclusions de cette évaluation à la Commission européenne.

Ce travail d'évaluation a été confié à une structure spécialisée dans la réalisation d'évaluations de politiques publiques, sous le contrôle d'un comité de pilotage, composé de représentants des différentes structures administratives intervenant dans le secteur des fruits et légumes, et présidé par M. Egizio Valceschini, économiste spécialiste de ce secteur à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Le rapport provisoire, issu de ce travail d'évaluation, a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer, qui ont pu ainsi exprimer leurs points de vues sur son contenu et ses conclusions.

Le rapport définitif sera adressé à la Commission européenne d'ici au 15 novembre prochain.

Filière apicole : présentation des grandes orientations stratégiques

Le comité apicole de FranceAgriMer, créé en octobre 2011, a adopté un document exprimant les grandes orientations stratégiques de la filière face au constat suivant : la production française de miel (environ 18 000 tonnes) ne permet pas de satisfaire la consommation annuelle de 40 000 tonnes. Le récent audit publié par FranceAgriMer indique une diminution du nombre d'apiculteurs confrontés au problème récurrent des pertes de cheptel.

Les abeilles assurent la pollinisation : 80% des cultures (essentiellement fruitières, légumières, protéagineuses) sont dépendantes des insectes pollinisateurs dont l'abeille domestique est le chef de file.

Enfin, l'abeille joue un rôle de sentinelle et d'alerte pour les atteintes à l'environnement et à la biodiversité.

Prochainement, un plan national de développement de l'apiculture française sera présenté par le ministre en charge de l'agriculture et mis en œuvre à compter de 2013. Les projets d'actions de ce plan ont été discutés avec les membres du comité apicole de FranceAgriMer.

En 2013, FranceAgriMer maintiendra son accompagnement financier dans le cadre du programme communautaire apicole.

Programme des études 2013 dans le secteur des fruits, des légumes et de la pomme de terre

Un point sur la préparation du programme des études 2013 dans le secteur des fruits, des légumes et de la pomme de terre a été présenté au Conseil : premiers éléments de bilan sur le programme 2012, grandes priorités du programme 2013 et rappel du calendrier de préparation.

Les activités récurrentes en matière d'activités économiques pour la filière concernent :

- la fourniture d'information sur les achats par les ménages ;
- le suivi des cotations des fruits et légumes par le réseau des nouvelles des marchés de FranceAgriMer (RNM) ;
- les indicateurs de marché ;
- l'évolution des structures de production (suivi du recensement général agricole).

À noter également les activités de l'observatoire de la transformation des fruits, les données financières des exploitations fruitières et légumières, les veilles concurrentielles (en fruits et légumes, en pomme de terre en cours de mise en place) et les différentes études menées (comportements des consommateurs, analyse de filières spécifiques...).

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les fruits et légumes et productions spécialisées se réunira le 18 décembre 2012.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr